

VILLARS-ECHOS



Prochain Villars-Echos:
Fin novembre 2006

BULLETIN D'INFORMATION
N°74 Octobre 2006

Informations officielles
communales
en pg 3, 4 et 5

En guise d'éditorial ...un portrait de Didier

Un nouveau Municipal... Olivier Chevalley... l'esprit de Villars - l'esprit du terroir...

Vous est-il déjà arrivé de rencontrer un inconnu et de vous sentir immédiatement à l'aise... du genre à réclamer un second café après le premier offert sur la terrasse... avouez que cette sensation est relativement rare, tant les a priori, préjugés, inquiétudes ou « bonnes manières » vous confinent au rôle que vous vous étiez apprêtés à jouer.

En l'occurrence, celui du « petit reporter du Villars-Echos »... et puis, donc, comme par enchantement, vous avez l'impression de connaître votre interlocuteur depuis toujours... de partager sa philosophie de vie... bref, d'être en territoire de confiance.

En confiance...

Et ce mot de confiance convient parfaitement bien à ce nouveau Municipal, Olivier Chevalley, croisé un jour de soleil, désormais responsable des constructions, des déchets et de la décharge de notre village. A la Municipalité, avec trois nouveaux, dit-il, il se réjouit de discuter de ses projets concernant les déchets. L'un des défis à venir.

Un sourire...

C'est curieux comme une rencontre se résume souvent à une attitude, plus qu'à des paroles. Un sourire. C'est Olivier Chevalley. Ou plutôt tout sourire. Avec des yeux qui se plissent, comme pour vous dire : confiance, y'a rien à craindre avec moi. Je suis prêt à tout dialogue.

En sourire...

Et j'aime les gens. Alors, ça, c'est tout son portrait. Combien de fois me dira-t-il : j'aime les gens. J'aime les jeunes, les anciens, ce qu'il y a de vécu en eux.

Et ceux qui ont envie de faire quelque chose. Lui a eu envie de faire « quelque chose » en se présentant aux votes des Villardiens. Et on sent un tel enthousiasme en lui que le voir élu procure un réel plaisir.

Olivier Chevalley connaît Villars depuis l'an 2000, lorsqu'il est venu s'y installer, par amour de la région et du village. Né à Lausanne, lui qui fêtera ses 50 ans l'an prochain, a l'intention de préserver un certain acquis présent à Villars le Terroir.

Attention, pas question de nier quelconque progrès, lui qui est d'ailleurs mécanicien aux CFF, il en sait quelque chose. Pas question d'être rétrograde, mais conserver l'esprit de ce village. Lui qui a rénové sa maison lui-même, dans l'esprit, précisément, dans laquelle elle a été érigée à l'époque. Il faut tout faire, selon lui, pour éviter que Villars ne se transforme en village dortoir.

Conserver l'âme du village...

Conserver les acquis, donc l'identité de Villars... et en faire participer les habitants. Voilà qui lui tient à cœur également. Sans se départir de son sourire. Lui qui se balade souvent pour promener son chien, et qui discute ainsi avec les gens qu'il croise. Bon, c'est vrai qu'il a le contact facile, Olivier Chevalley. Il discute ainsi avec ses voisins, avec les anciens, forts de leurs expériences. Bref, il mise sur les gens. Humaniste, quoi.



Amoureux du savoir d'antan...

Et comme pour ancrer dans sa réalité, ses propos sur la conservation de l'acquis, du patrimoine, de l'expérience, du vécu... comme pour prouver que ce ne sont pas que des mots... il vous invite à admirer ses anciennes voitures... des merveilles qui font resurgir tant d'images en vous... prenez cette ancienne Dauphine, fière de ses 60 années, et de ses 4 CV... elle rutille, prête à reprendre, comme il y a peu, la route de Paris, sous la bannière du Club du Landeron. Et d'autres sont voisines, tout aussi radieuses dans leur vieillesse...

Un Municipal enthousiaste...

L'on se dit que s'il prend soin de notre village comme de ses bijoux à quatre roues... nous ne pouvons que nous en réjouir...

Avec le sourire... celui qui ne l'aura jamais quitté durant notre entretien... Une sorte de sourire aux p'tits bonheurs de la vie, et aux richesses de notre village. Merci à lui de s'engager pour Villars-le-Terroir. Merci.

Didier Duployer.

Courrier des lecteurs: A vous la parole!

Voici donc une de nos nouvelles rubriques. Cette page est à vous. Vous avez des idées, des remarques à propos du village. Ecrivez-nous. D'entente avec la Municipalité, celle-ci s'engage à vous répondre pour tout ce qui la concerne. Pour le reste, nous y pourrions.

Vous trouverez ci-dessous une lettre de la commission du Conseil en charge du Plan Général d'Affectation, une autre lettre se trouve, par manque de place, à la pg 5

En réponse à certains bruits circulant dans le village, la commission en charge du Plan Général d'Affectation (PGA) souhaite apporter quelques précisions aux lecteurs de Villars-Echo :

Pour rappel, la commission n'a pas pouvoir de décision, elle fait une proposition, puis les décisions sont prises démocratiquement en votation par la majorité du Conseil communal.

D'autre part, notre marge de manœuvre a été relativement faible car il fallait absolument éviter de renvoyer l'entier du dossier à la Municipalité pour nouvelle étude; ceci aurait bloqué les travaux du bac de rétention ainsi qu'environ 100'000 francs de subsides y relatifs. De plus, près de 100'000.- déjà investis dans l'étude de ce PGA auraient également été perdus et l'augmentation d'environ 30 % de la zone à bâtir dont nous avons bénéficié aurait probablement été revue à la baisse, la valeur actuelle étant d'environ 10%.

Notre avis a divergé par rapport à celui de la Municipalité sur 2 points :

1. Secteur de la Grange à Janin

S'il nous a paru évident de colloquer à la zone village les bâtiments se situant à l'ouest de la route cantonale RC 401, il nous a semblé tout aussi évident de ne pas ouvrir des possibilités d'extension du village au - delà de cette même route. Elle est aujourd'hui limitée à 80 km/h, ne bénéficie pas d'éclairage public, ni de passage sécurisé pour piétons.

Il ne paraît pas envisageable d'étendre le village dans cette direction sans planifier un aménagement de la route et de ses abords. La Municipalité ne s'est pas souciée de ce point, argumentant qu'il serait assez tôt de le prendre en considération lorsqu'un des propriétaires de cette zone déposerait une demande de permis de construire. Ce n'est pas notre avis, car les frais occasionnés par la reprise et l'aménagement d'une route cantonale ne doivent pas s'improviser, mais être planifiés et ceci lors d'une extension du village de plus grande envergure.

Les propriétaires concernés éprouvent certaines difficultés à comprendre notre position, mais notre proposition a été de régulariser cette zone en l'affectant en zone à bâtir limitée, ce qui permet de maintenir les bâtiments existants, voire de sensiblement les agrandir, jusqu'à 30 % en supplément de la surface actuellement construite. Pour tous les propriétaires qui souhaitent préserver leur patrimoine, ceci est plutôt un avantage puisqu'ils économisent la taxe foncière de 28.-/m²

Nous aurions souhaité faire bénéficier les secteurs Sur la Croix et Le Péraulaz de la même réglementation, mais le Service de l'Aménagement du Territoire nous a formellement expliqué que ces zones ne remplissaient pas les critères nécessaires. Pour ce faire, il aurait été nécessaire de reconsidérer complètement le projet, en affectant ces secteurs en zone village. Comme expliqué en préambule, cela n'était pas souhaité.

2. Parcelle de M. Constantin Allaz

Nous avons souhaité faire respecter au mieux l'égalité de traitement entre citoyens, plus spécifiquement entre les différents exploitants agricoles qui souhaitent voir leurs terres passer en zone à bâtir comme cela a été demandé par plusieurs opposants à ce projet.

S'il a été facile de lever les oppositions émanant de propriétaires largement en dehors de la zone village, cela est devenu plus délicat lorsque l'on se trouve dans le village ou sa périphérie directe.

L'une des oppositions qui nous a interpellés a été celle faite par M. Pascal Mettraux, qui a émis le vœu de voir ses 3 bâtiments colloqués en zone à bâtir alors qu'un seul avait été retenu. Nous avons remarqué que l'exploitation de M. Allaz correspondait aux mêmes critères. Il nous est alors clairement apparu qu'il y avait manque d'équité entre le traitement de M. Pascal Mettraux et celui de M. Constantin Allaz. La question était alors de savoir s'il fallait donner plus à l'un ou moins à l'autre...

En lisant la réponse très claire et justifiée faite par la Municipalité à l'opposition de M. Mettraux, soit :

- *l'exploitation de l'opposant est bien implantée en limite de village en relation directe avec l'aire agricole, elle constitue en elle-même une entité fonctionnelle et économique qui mérite d'être sauvegardée.*
- Le bâtiment implanté dans la partie Ouest du bien-fonds est en relation directe avec la rue, il fait intrinsèquement partie du domaine bâti villageois et à ce titre, il doit être traité comme les autres constructions du village.
- Les autres bâtiments existants doivent conserver leur statut actuel et, conformément à leur usage, être maintenus en zone agricole

et afin d'assurer une égalité de traitement, nous avons proposé une diminution de la zone prévue pour M. Allaz, soit le retrait du hangar agricole de la zone à bâtir. Ce hangar, de construction récente, est activement utilisé par l'exploitation agricole et se situe en lien direct avec l'aire agricole.

Ceci devrait permettre à notre Municipalité de rester crédible face à une probable action en justice par l'opposant et de ce fait diminuer les frais d'avocat.

De plus, le refus, par une très nette majorité des Conseillers, de l'amendement déposé par Jean-Paul Dupuis qui proposait la collocation des 2 hangars de M. Mettraux en zone à bâtir nous a confortés dans notre choix.

Nous avons par contre été surpris de voir notre proposition acceptée par une très faible majorité, alors qu'il était important d'éviter de créer une situation inéquitable entre ces 2 propriétaires.

En conclusion, nous vous assurons que nous avons effectué notre tâche du mieux possible, sans parti pris. Ce travail a été facilité par le fait que nous n'avions aucun intérêt privé en jeu, notre seul souci a été le bien de nos concitoyens et des finances de notre Commune.

Pour la commission majoritaire

Gérard Coullery, Georges Pautre,
Raymond Pittet, Thierry Pittet

Commune de VILLARS-LE-TERROIR

INFORMATIONS OFFICIELLES



Collectes d'habits et de chaussures

SoliTex effectuera une collecte le mardi 14 novembre 2006.

SoliTex est une organisation charitable pour la collecte de vêtements, de chaussures et d'articles en cuir en Suisse. Fondée en 1998 par des grandes oeuvres caritatives suisses. Aujourd'hui encore SoliTex appartient à 100% aux organisations d'entraide telles que l'Aide Suisse aux Montagnards, l'Association Suisse des Paralysés - ASPr, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi, l'Union suisse des aveugles, l'Association Suisse des Invalides - Procap.

SoliTex récolte des textiles et des chaussures usagés. Les revenus des collectes vont aux projets sociaux et humanitaires des cinq oeuvres charitables susmentionnées, dont quatre sont en possession du label de qualité ZEW. La Fondation ZEW supervise en Suisse l'emploi adéquat des dons pour l'aide aux nécessiteux.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et votre précieuse collaboration.

L'Institut universitaire de radiophysique appliquée de Lausanne a transmis à toutes les Municipalités du Canton le courrier ci-après Les propriétaires intéressés sont priés de s'inscrire auprès de l'Administration communale tél.021.881.28.25.

Campagne de mesures de radon pour l'hiver 2006-2007

**Madame, Monsieur le Syndic,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,**

Le radon est un gaz radioactif provenant du sol qui pénètre à l'intérieur des maisons. Selon une récente étude de l'Office fédéral de la santé publique, le radon est la première cause du cancer du poumon après le tabac et ferait 240 victimes chaque année en Suisse. Les zones à concentrations élevées en radon se trouvent principalement dans les Alpes et le Jura. Néanmoins, certains bâtiments avec des concentrations élevées ont été trouvés sur la Plateau. Par conséquent, il s'avère nécessaire d'effectuer des mesures extensives sur le territoire vaudois.

Des campagnes de mesures ont déjà été réalisées dans notre canton, conformément à l'Ordonnance fédérale sur la radioprotection du 22 juin 1994, afin d'établir un cadastre détaillé de la concentration de radon. Entre 1991 et 1999, celle-ci a été évaluée dans 2'191 bâtiments répartis dans 324 communes. La concentration moyenne de radon dans le canton est de 103 Bq/m³. Seuls quelques cas isolés de dépassement de la valeur limite de 1'000 Bq/m³ au-delà de laquelle un assainissement est exigé ont été observés. Les mesures d'assainissement nécessaires ont été prises et les concentrations ramenées bien au dessous des valeurs limites. Actuellement il reste un certain nombre de zones où la quantité de mesures est insuffisante pour assurer une bonne couverture. Votre commune fait partie des dernières communes du canton pour lesquelles aucune mesure n'a été effectuée jusqu'à ce jour.

Concrètement nous vous sollicitons afin de trouver un minimum de 13 habitations réparties sur le territoire communal et pour lesquelles les propriétaires ou les locataires seraient intéressés par une mesure de la concentration de radon. Les mesures dans ces habitations débuteront au cours du mois de novembre 2006. Par conséquent, nous vous serions reconnaissants de transmettre une liste des adresses des personnes volontaires à l'Institut universitaire de radiophysique appliquée avant le 31 octobre 2006. Par la suite, nous prendrons contact directement avec les propriétaires ou les locataires afin de leur expliquer comment se déroule la mesure.

Pour cette campagne, du fait que des collaborations sont sollicitées, la mesure sera gratuite et un rapport sera remis aux participants avec les valeurs relevées. **Si un dépassement de la valeur limite devait être observé malgré la faible probabilité que cela se produise, des mesures d'assainissement seraient alors discutées entre le propriétaire, le Service de l'environnement et de l'énergie et l'Institut universitaire de radiophysique appliquée. Ces mesures sont dans la plupart des cas simples et se limitent souvent à ventiler la cave.**

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

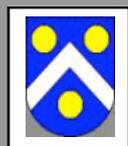
Pour tout renseignement : M.Sébastien Baechler, Inst.Univ.radiophys.appl.tél. 021.623.34.34

Notes gaies

Heureuse naissance:

le 8.09.2006 de
Maloé Pétermann
domicilié au chemin
Vernensy





Commune de VILLARS-LE-TERROIR

INFORMATIONS OFFICIELLES

Conseil communal: séance du 25 septembre

Le Conseil Communal s'est réuni le 25 septembre 2006, sous la présidence de Martial Bujard. Il y avait notamment à l'ordre du jour :

L'assermentation d'un Conseiller communal

Le préavis municipal 02/2006 concernant les aménagements routiers complémentaires

Le préavis municipal 02/2006/Ancienne Législature concernant le Plan Général d'Affectation (PGA)

Assermentation d'un conseiller communal

Notre président a procédé à l'assermentation de M. Cyril Pittet, absent lors de la cérémonie d'assermentation du 22.06.2006

Préavis municipal 02/2006 concernant les aménagements routiers complémentaires

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur le Chemin de l'Ancienne Forge et sur la Rue du Midi, il est devenu évident à la Municipalité qu'il fallait effectuer des séparations entre les différents trafics ou entre le domaine public et le domaine privé.

La proposition de la Municipalité est de délimiter systématiquement le domaine public vis-à-vis du domaine privé par une ligne d'une largeur de un à trois pavés selon la situation.

Afin de sécuriser les routes communales, il a été proposé d'effectuer un marquage des carrefours à la peinture pour indiquer la priorité de droite.

La commission en charge du dossier, formée de Messieurs Christian Allaz, Gilles Cherbuin et Pascal Pollien, a recommandé l'acceptation du préavis tel que proposé, mais en y ajoutant un crédit de 12'000.- afin de pouvoir mettre une ligne de pavés le long du cimetière. Cet amendement a été accepté et un crédit de 330'000.- a été accordé à la Municipalité. L'amortissement est prévu sur 30 ans.

Préavis municipal 02/2006/Ancienne Législature concernant le Plan Général d'Affectation (PGA)

Notre précédent PGA date de 1984, alors qu'en principe un PGA se fait tous les 25 ans, il nous a été possible de le revoir plus tôt car lors de l'élaboration du plan directeur régional de la zone d'Echallens, il s'est avéré que nous possédions un grand nombre de bâtiments construits en zone agricole. Il était dès lors souhaitable de mettre en conformité ces constructions.

La Municipalité s'est appuyée sur les lignes directrices suivantes, adoptées par le Grand Conseil, pour élaborer son projet : Promouvoir le développement des régions et rechercher l'équilibre optimal entre l'arc lémanique et les autres régions.

Améliorer le cadre de vie urbain et optimiser l'utilisation du sol

Aménager le territoire rural multifonctionnel conjuguant vitalité et qualité

Mettre en valeur l'environnement en tant que cadre de vie et ressource indispensable aux activités humaines.

Résumé des propositions de modifications au plan actuellement en vigueur :

Incorporation dans la zone village des constructions anciennes, en particulier en direction de la Grange à Janin

Affectation du secteur de Champ Villars en zone à bâtir limitée

Affectation du secteur de La Biolleire en zone à bâtir limitée

Une zone mixte remplace la partie sud de la zone hébergement en limite du territoire de la Commune d'Echallens.

La zone de villas est redimensionnée afin de libérer de nouvelles parcelles dans les secteurs En Frâne et Sur le Pelar.

La commission en charge du dossier, formée de Messieurs Gérard Coullery, Georges Pautre, Raymond Pittet, Thierry Pittet et Werner Reist, n'a pas réussi à trouver un consensus et s'est résignée à présenter 2 rapports, soit un rapport minoritaire signé par W. Reist et un rapport majoritaire signé par les 4 autres membres.

Le rapport majoritaire proposait d'adopter le préavis tel que proposé par la Municipalité, en y ajoutant les amendements suivants :

Affectation de la zone de la Grange à Janin située à l'Est de la RC 401 en zone à bâtir limitée (2.8) en lieu et place de zone village 2.1

Affectation de la parcelle de M. Constantin Allaz en appliquant les mêmes critères que ceux utilisés pour les autres exploitations agricoles en activité, soit le maintien du hangar agricole en zone agricole.

Le rapport minoritaire ne souhaitait pas ajouter le premier amendement concernant la Grange à Janin.

A la suite de quelques questions, M. Jean-Paul Dupuis a déposé un amendement demandant la collocation des 2 hangars de M. Mettraux en zone à bâtir.

Cet amendement a été mis en votation et refusé par une nette majorité.

Les Conseillers Communaux ont finalement suivi l'avis de la Commission majoritaire et accepté par une faible majorité le PGA, sous réserve des 2 amendements proposés.

Les autres points découlant du PGA, notamment les réponses données aux oppositions ainsi que les modifications apportées au règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions ont été acceptés par une très nette majorité.

GC

voir aussi courrier du lecteur en pg 2



Commune de VILLARS-LE-TERROIR

INFORMATIONS OFFICIELLES (fin)

Avis aux propriétaires de chiens WC pour chiens Sac-O-Mat (caisse à crottes)

Quatre caisses ont été mises en place à différents endroits du village :

- Route du Péraulaz
- Chemin de la Pièce
- Chemin de Montofrey
- Chemin de la Bocheire



afin que vous puissiez éliminer les crottes de votre animal.
Nous vous remercions d'avance de les utiliser.

MARQUAGES ROUTIERS

Un marquage a été effectué aux abords du complexe communal.

La Municipalité remercie d'ores et déjà les usagers de se conformer à celui-ci et de ne pas stationner sur les places et parcours BUS, tels qu'indiqués.



Rappel

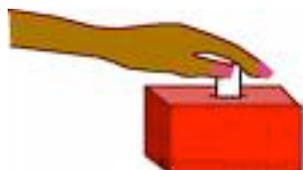
Votations-élections

Depuis l'introduction du vote par correspondance, le bureau de vote, à l'administration communale, ferme ses portes à

11 heures

(ouverture à 10h).

Qu'on se le dise!



Informations officielles: complément

Conseil communal du 19 juin 2006 –

La Municipalité complète l'information parue dans le numéro 73 de septembre 2006 par le complément de la ventilation du compte 43.318.0, tout en rappelant que l'hiver 2005-2006 a été précoce, long et froid et en précisant qu'il est très difficile de définir dans un budget le montant exact s'agissant tout particulièrement du déblaiement de la neige.

Compte 43.318.0

Sel, etc..	fr. 3'677.20
Part du salaire de l'employé communal	fr. 2'062.50
Déneigement Mettraux Pascal	fr. 14'100.—
Déneigement Etat de Vaud	fr. 5'856.90

T o t a l fr.25'696.60

Budget 2005 fr.9'684.--.

Courrier du lecteur (suite)

Chantier sans...

Cet été, en traversant le village, je me suis surprise à les chercher.

D'habitude, elles étaient là et ici, puis encore là. Elles donnaient juste la couleur ou plutôt les couleurs.

Vraiment, elles manquaient à notre vue, aussi à notre vie.

Bien sûr le village est en chantier. Il est ouvert de haut en bas, de long en large, laissant apparaître ses entrailles impressionnantes.

Pourtant, j'appréciais les deux pots à l'arrêt du bus, les suspensions à la fontaine et le triangle joliment aménagé devant l'église, aujourd'hui habité par des herbes sans ton.

Ces fleurs, si modestes soient-elles, ne nous laissent pas indifférents, me semble-t-il!

Elles peuvent nous ravir, nous émerveiller ou aussi nous faire voir la vie en rose, un court instant, en passant.

Je sais aussi qu'il est parfois difficile de concilier chantier et déco.

Même si nos autorités n'ont ni temps ni argent, éventuellement quelque(s) habitant(s) se sentiraient le coeur ou offriraient leur talent pour apporter un brin de fraîcheur, une pointe de couleur à nos places.

Est-ce que je rêve? Certainement pas.

A l'année prochaine!



Claire-Lise Waeber

rédacteur responsable: Bernard Longchamp 021 881 21 46, e-mail: blongchamp@bluewin.ch

Du côté ... du FC Villars



La force tranquille

Alors que Lausanne vivait certains de ses plus grands moments, à la fin du siècle dernier, Philippe Douglas en était un des maillons forts. De son côté de terrain, il faisait sauter le verrou des défenses les plus solides. Aujourd'hui, le désormais ex-footballeur de 37 ans a rangé les crampons pour revêtir la casquette d'entraîneur, en parallèle de son job d'informaticien. Cette année, ce sont les B3 de Villars-le-Terroir qui profitent de son savoir.



Est-ce que vous avez toujours rêvé d'être footballeur professionnel?

Je suis arrivé en Suisse à 6 ans, depuis le Canada. A ce moment-là, je ne savais même pas que le foot existait. Le hockey, le baseball et le foot américain: voilà les sports qui m'étaient familiers! Ici, je me suis essayé à de nombreuses disciplines avant de finalement arriver au football, à l'âge de 11 ans. C'est tard, bien sûr, mais j'avais des qualités physiques qui m'ont permis de vite me faire à ce sport, d'y progresser. Ma route vers le professionnalisme a été très classique. Après mes débuts en junior, j'ai été repéré par le LS. J'y ai fait mes classes, jusqu'à ce que Bertine Barberis me donne ma chance au plus haut niveau...

Comment décririez-vous le joueur Philippe Douglas à qui ne le connaît pas?

J'étais un joueur offensif, qui a toujours aimé partir de loin pour porter le danger devant la cage adverse. Je suis quelqu'un de très posé, de réfléchi: je ne me suis jamais fait expulser d'un terrain et je ne suis pas du genre à bousculer les gens pour qu'ils me remarquent. J'ai toujours voulu faire valoir mes qualités par le jeu, sans crier. On joue, après on discute.

Vos plus beaux souvenirs de footballeur?

Les trois finales de Coupe Suisse consécutivement gagnées (les deux premières avec Lausanne, la troisième avec Zürich contre... Lausanne, ndlr) et la double confrontation avec le LS face à la Lazio. Nous avons été éliminé sans perdre contre eux.

... Et vos pires souvenirs?

L'élimination de Coupe d'Europe, toujours avec Lausanne, contre la Real Sociedad. Nous avons gagné 3-2 à la maison et, au match retour, nous avons perdu 1-0. C'est moi qui ai perdu le ballon sur l'action du but.

Quel a été votre entraîneur préféré?

Bertine Barberis. L'entraîneur le plus calé, niveau foot, que je connaisse. Toujours correct avec ses joueurs, malgré son côté «grande gueule.»

Quelles sont les qualités d'un bon entraîneur?

Le respect et le fait de mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Et, bien entendu, le fait de procurer du plaisir aux joueurs à l'entraînement. Personnellement, je pense être assez pénible. Calme, je ne crie pas, mais je répète les mêmes choses tant qu'elles ne sont pas appliquées. Je pense qu'une certaine discipline est nécessaire. Je demande de la rigueur et du respect à mes jeunes.

Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir entraîneur?

J'en ai connu sept ou huit. Bien assez pour comprendre certaines choses. En plus, j'aime bien «diriger»: je me savais les qualités nécessaires pour le devenir. Il y a aussi toute l'idée de transmission de savoir qui me plaît, ainsi que le fait qu'entraîner me permet de garder un pied dans le foot, ce sport qui a rythmé ma vie pendant près de vingt ans...

Quel est votre objectif en tant qu'entraîneur?

A terme, cela me plairait sans doute d'entraîner des actifs.

Une équipe professionnelle?

Je ne sais pas... Pour l'instant, mon travail d'informaticien me plaît et je me concentre là-dessus.

On dit souvent que la reconversion professionnelle est difficile pour un ancien sportif d'élite...

Oui, on dit ça, mais dans mon cas, ça c'est bien passé. En tant que sportif, on a des contacts. Quand on veut passer à autre chose, il faut savoir les mettre à profit, faire jouer son nom. Le plus dur, c'est d'entrer dans le marché du travail. Y rester... ça dépend beaucoup plus de soi, de la façon dont on se comporte.

Est-ce facile de revenir à une activité professionnelle traditionnelle après avoir été joueur de foot?

Pour moi, ça l'a été. J'ai toujours eu une vie bien réglée, rigoureuse. Ma façon d'être m'a aidé, c'est clair et net.

Comment êtes-vous arrivé au Mouvement Junior de la région?

J'ai joué à Echallens, en 1^{re} ligue. J'en ai profité pour faire mes diplômes et... voilà! Cette année, je m'occupe de la B3, localisée à Villars. Des bons joueurs, mais jeunes. C'est leur première année en B, donc rien n'est facile. On va surtout se concentrer sur le second tour. Mais pour l'instant, tout se passe bien, je prends mes marques petit à petit.

Propos recueillis par Lionel Pittet

EXPO des artisans

vendredi 1er décembre

samedi 2 et dimanche 3 décembre

Retenez les dates

Vous trouverez des informations dans le prochain numéro de votre Villars-Echos

Villars-le-Terroir



Du côté ... des aînés

Souvenirs de la course - surprise de la Gym des aînées de Villars et Goumoëns 22 août 2006



Une bonne trentaine de gymnastes-aînées de nos deux villages se sont retrouvées ce jour-là pour une magnifique journée. Suivez-nous!

Dans quelle région croyez-vous que la course surprise va nous emmener cette fois-ci?

Suivez-nous!

Bien installées dans le car confortable, nous voici prêtes à franchir sans problème le "Röstigraben".

Heimberg, 10 heures: 1er arrêt. Tout le monde a envie d'une petite pause - café ... avec croissants bien sûr...

Nos valeureuses gymnastes apprécient bien l'endroit. C'est une boutique de poterie qui nous attend avec en annexe un sympathique espace - café.

La poterie comporte 2 étages. Chacun ainsi trouve quelques souvenirs à son goût.

Nous reprenons la route cette fois pour Iseltwald, ravissant petit village situé sur une presqu'île bordant le lac de Brienz.

A l'hôtel Bellevue, un excellent "menu - poisson" comble nos estomacs tandis que nous ne nous lassons pas de contempler la vue avec le lac, les montagnes et le soleil. C'est aussi le moment de passer un riche moment d'amitié et de faire causerie!

Quelques pas de promenade digestive et déjà nous embarquons sur un bateau de la compagnie de navigation sur le lac de Brienz.

Nous avons de la peine à trouver de la place assise, tant le bateau croule sous les touristes! Tant pis, la vue spectaculaire nous console.

Interlaken, bout du lac. Nous retrouvons notre car et notre gentil chauffeur. Par le Simmental et ses cossues fermes fleuries, nous entamons notre retour. L'air est pur, les vaches broutent sur les collines verdoyantes que les ruisseaux dévalent impétueusement. C'est magnifique!

Par de nombreux virages notre car avale plaines et collines. Il faut un estomac costaud pour résister.

Heureusement, au sommet du Jaunpass, 1509m d'altitude, nous avons la chance de faire une petite halte. A cette altitude, une boisson chaude fait du bien.

Départ pour la dernière étape. Notre car dévale le côté fribourgeois du col. On se sent déjà un petit peu chez nous: ici on parle français! Par Bulle, Vevey et Lausanne nous regagnons notre cher Gros-de-Vaud. A Villars, tout le monde se sépare, les yeux et le cœur tout remplis des souvenirs merveilleux de cette belle escapade.

Un grand merci à toutes les participantes

Prisca Jacquier



poterie de Heimberg



Iseltwald



le bateau nous attend

Meli-melo

Petites annonces

Pour la deuxième fois un nouveau service est à votre disposition: faites-le vivre par vos annonces. Vous avez quelque chose à vendre, à donner, à annoncer, vous cherchez, vous voulez acheter, etc. Ce service est à vous. Il est gratuit!

Recherche d'une parcelle à bâtir

Nous habitons à Villars depuis plus de 2 ans. Nous désirons nous y établir définitivement pour y fonder une famille. Ayant passés notre enfance et notre adolescence à Echallens, nous sommes très attachés à cette région..

Nous recherchons une parcelle pour y construire notre maison. Nous accueillons avec joie offres et propositions

Pour nous contacter:

Raphaël Monnin & Caroline Meyer

Av de la Grange à Janin

1040 Villars-le-terroir

Tél: 021 882 12 74

Natel: 078 717 14 18

Appel à tous les artisans, entrepreneurs, négociants, etc du village

Cherchez- vous une pub qui pour une fois ne coûte rien?

Prenez contact avec nous. Nous avons déjà quelques réponses mais nous aimerions publier une liste complète à la fois sur le Villars-Echos et sur le site internet: Villars-le-Terroir.ch.

Un coup de pouce à donner!

Il existe sûrement à Villars ,un jour par mois, une personne intéressée par la **mise en page du Villars Echos**. Job sympa pour tous les passionnés. Prenez contact avec nous au 021.881 21 46

Balade pour un dimanche d'automne 2 ex-Villardiers se retrouvent pour une belle exposition de peinture

Lors des premières manifestations " Villars-expo" il y a de ça une vingtaine d'années 2 artistes peintres nous firent le plaisir de participer en exposant leurs oeuvres pour le plaisir de tous. Il s'agissait de Michel Corbaz et Eliane Giroud.

Depuis, bien des années ont passé. Michel Corbaz nous a quittés il y a de ça longtemps pour s'établir dans la vallée de la Venoge.

Il y a quelques mois, Eliane Giroud quittait sa galerie de la Taupinière pour s'établir dans la vallée du Rhône. Mais, comme disait Michel Corbaz, entre artiste on garde toujours des liens. C'est pourquoi il a invité Eliane Giroud à accroché ses toiles dans sa magnifique galerie "La Couronne: située à la Sarraz dans la Grand-rue, au pied du château.

Outre les deux sympathiques artistes, on y retrouve les toiles d'Eliane Giroud, ses paysages du Gros-de-Vaud, du Léman et de la Provence qu'elle aime tant!

C'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir le petit bourg de la Sarraz avec son château.

L'exposition a lieu jusqu'au samedi 11 novembre.

Heures d'ouverture: du mercredi au dimanche de 14h à 19h. Fermé lundi et mardi. En dehors de l'horaire RDV au 079 613 86 18



Au sommaire:

Editorial: un portrait de Didier

Commune: infos officielles:

Conseil communal du 25 septembre

WC pour chien

Marquage routier au complexe communal

Ramassage de vieux vêtements et chaussures

Compléments d'information

Campagne de mesures de Radon

Course surprise de la Gym des aînées

Notes gaies,

Courrier du lecteur

Du côté de notre équipe de foot

Balade pour un dimanche d'automne

Petites annonces

ont participé à la rédaction de ce n°:

Didier Duployer, G. Coullery,

Lionel Pittet, Prisca Jacquier.

Administration communale, Claire-

Lise Waeber

merci à tous

groupements et sociétés du village:

N'oubliez pas de signaler vos

manifestations hivernales dans le prochain

Villars-Echos qui sortira à fin novembre